**Université Djilali BOUNAAMA – Khemis Miliana**



**Faculté des lettres et des langues**

**Département de langue française**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **3éme année - Langue française** | **Traduction et interprétariat** Enseignante : **Mme BOUDEHANE****Tous les groupes** | **Année universitaire 2021-2022** |

 **La théorie interprétative en traduction**

 La Théorie interprétative, ou Théorie du sens, que l’on appelle aussi parfois Théorie de l’École de Paris, repose sur un principe essentiel : la traduction n’est pas un travail sur la langue, sur les mots, c’est un travail sur le message, sur le sens.

Qu’il s’agisse de traduction orale ou écrite, littéraire ou technique, l’opération traduisante comporte toujours deux volets : **COMPRENDRE** et **DIRE.**

Il s’agit de déverbaliser, après avoir compris, puis de reformuler ou ré-exprimer, et le grand mérite de *Danica Seleskovitch* et de *Marianne Lederer*, qui ont établi et défendu ardemment cette théorie, est d’avoir démontré à quel point ce processus est, non seulement important, mais également naturel.

Ces deux phases nécessitent évidemment, pour le traducteur, la possession d’un certain savoir : **la connaissance de la langue du texte**, la **compréhension du sujet**, la **maîtrise de la langue de rédaction**, mais aussi une méthode, des réflexes bien éduqués, qui vont lui permettre d’adopter à l’égard du texte l’attitude qui aboutira au meilleur résultat par la recherche d’équivalences, sans se laisser enfermer dans les simples correspondances.

Pour la Théorie du sens, il s’agit de **déverbaliser**, après avoir compris, puis de **reformuler**ou **ré-exprimer**, et le plus grand mérite de *Danica Seleskovitch* et de *Marianne Lederer* est d’avoir démontré à quel point ce processus est non seulement important, mais également naturel.

De même, l’opération traduisante, qu’elle soit orale ou écrite, comporte deux « mouvements » : COMPRENDRE et DIRE.

Il est bien évident que ces deux phases nécessitent la possession d’un certain savoir : la connaissance de la langue du texte, la compréhension du sujet, la maîtrise de la langue de rédaction.

Pour le sujet, une compréhension générale est presque toujours suffisante, ou alors la capacité à approfondir son savoir, pour comprendre le sujet traité. Pas besoin, dans la quasi-totalité des cas, d’être ingénieur pour faire un bon traducteur : on ne nous demande pas de construire l’objet à expliquer, mais simplement de comprendre comment il fonctionne.

Jusque-là, donc, tout est clair ; mais il faut aussi ce que nous appelons la méthode, le métier : des réflexes bien éduqués, qui vont permettre au traducteur de se prémunir contre les mauvaises surprises, et de se doter des moyens de donner le meilleur résultat.

En fait, il s’agit surtout d’adopter à l’égard du texte l’attitude qui permettra de faire face à ces deux exigences successives : **COMPRENDRE** et **DIRE.**

C’est ainsi qu’il faut chercher à qui, et à quel usage, sont destinés aussi bien le texte à traduire que la traduction que l’on en fera, pour être certain de la bonne adéquation entre le résultat et sa destination.

Il faut aussi savoir que si l’erreur est humaine, le traducteur ne peut en aucun cas se retrancher derrière une erreur du texte d’origine : l’auteur d’origine n’existe plus pour le destinataire final, le traducteur l’a remplacé, effacé ; placé en première ligne, il est de son devoir de résoudre les problèmes, de chercher la vérité, ou, s’il n’y parvient pas, au strict minimum de signaler le problème à celui pour qui il traduit.

Pour résumer : compétences linguistiques, compréhension du sujet, curiosité, esprit critique, honnêteté intellectuelle, telles sont les qualités que doit posséder le traducteur. Et ce sont elles qui font de notre profession, de nous tous, en fait, quelque chose de tellement merveilleux… Avouez que c’est stimulant !

Source :

Herbulot, Florence. « La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d’une praticienne. » *Meta*, volume 49, numéro 2, juin 2004, p. 307–315. https://doi.org/10.7202/009353ar